



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Basse-Terre, le 10 aout 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 / Point de situation en Guadeloupe du 01 au 07 Aout 2022- semaine 31.

La baisse des nouvelles contaminations se poursuit. La circulation virale reste très active. Présence constante en Guadeloupe des sous-lignages BA.4 et BA.5 d'OMICRON.

Les taux de positivité et d'incidence continuent à diminuer et sont respectivement à 11,3% et à 362,7 /100 000 habitants selon les données SIDEPA ARS. Le R effectif est de 0,63.

Les 8 et 9 aout (semaine 32), 384 nouvelles contaminations ont été enregistrées (contre 586 les 2 premiers jours de la S31) parmi les 2 989 personnes testées ; ce qui porte à 12,8% le taux de positivité pour ces deux journées.

Il faut continuer à appliquer toutes les mesures barrières et par ce geste, protéger les personnes fragiles de cette infection virale.

Les directeurs d'établissements conservent la faculté de rendre obligatoire le port du masque pour les personnes d'au moins 6 ans, dans les lieux de soins dont ils ont la responsabilité (hôpitaux, structures et établissements médico-sociaux, pharmacies, cabinets médicaux, laboratoires).

Il est essentiel que les personnes les plus fragiles se vaccinent rapidement pour éviter les formes graves en se rapprochant de leurs professionnels de santé (médecins, pharmaciens, ...)

Recommandations du fait du niveau élevé de la circulation virale:

- Il est **fortement recommandé de maintenir les gestes barrières** ;
- Compte tenu de la grande fragilité des personnes accueillies dans les établissements de santé et médico-sociaux, le Ministre de la Santé et de la Prévention recommande fortement aux directeurs d'établissements de **rendre le port du masque obligatoire** dans la période, sauf situation particulière ;
- Cette obligation de port du masque peut aussi être mise en œuvre **dans les cabinets médicaux, pharmacies d'officine, laboratoires d'analyses de biologie médicale** ;
- En cas de soupçon ou de symptômes, il est demandé de pratiquer un test de dépistage et de s'isoler. Les **tests PCR et antigéniques demeurent gratuits** en Guadeloupe à cet effet ;
- Enfin, la **vaccination** permet de se protéger et de protéger les autres. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin est la seule solution permettant de maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme. Les centres de vaccination et l'offre de vaccination en ville demeurent accessibles à tous.

Les indicateurs de suivi de l'épidémie sur la semaine 31 :

Les contaminations :

Le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire **diminue**. Il est de **1 367** contre **2 133** pour la semaine 30 (soit 766 de moins). **12 112 personnes s'étaient fait tester à la fin de cette semaine 31.**

1 438 cas positifs au total sont comptabilisés **par Santé publique France** (personnes ayant une résidence principale en Guadeloupe et testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département), versus 2 236 cas en semaine 30.

Les tests :

L'ARS dénombre **11 068 tests antigéniques** réalisés sur le territoire, contre **18 154** la semaine passée.

Le variant Omicron circule de façon exclusive aux Antilles depuis le début d'année 2022. Plusieurs sous-lignages se sont succédés (BA.1 en fin 2021 puis BA.2 depuis mars 2022). Ces dernières semaines, d'autres sous-lignages du variant Omicron, le BA.4 et BA.5 ont été identifiés en Guadeloupe par séquençage génomique fin mai et début juin.

Le sous-lignage BA.5 a été identifié pour la première fois en Guadeloupe sur 2 prélèvements séquencés en S21. Il est depuis régulièrement retrouvé sur les prélèvements. Pour rappel, le sous-lignage BA.4 non identifié depuis la S20 a été détecté sur un prélèvement séquencé en S26. En S29, les sous-lignages BA.4 et BA.5 ont été identifiés sur respectivement 4 et 10 prélèvements séquencés (données en cours de consolidations). De la S28 à la S30, le sous-lignage BA.2 n'a pas été détecté en Guadeloupe.

Le R effectif sur les sept jours glissants du 31 juillet au 06 août 2022 était de 0,63 (en baisse).

Le taux d'incidence¹

Le taux d'incidence de la semaine 31 **diminue** mais reste toujours très au-dessus du seuil d'alerte pour les deux sources de données.

Il est à **362,7 /100 000** habitants versus **566 /100 000** la semaine dernière (*Source SIDEP ARS*) si on considère uniquement les **personnes testées sur le territoire**.

Sa valeur, de **386 /100 000** habitants, **diminue de 36 %** par rapport à la semaine précédente (600 /100 000 hab.) si on considère l'ensemble des **résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP** (*données Santé publique France*), pour un recours au dépistage en diminution de 32 %.

Selon Santé Publique France, en S31, le **taux d'incidence** diminuait dans toutes les classes d'âge avec une variation allant de -71% à -20%. Le **taux d'incidence** le plus **élevé** était toujours enregistré chez les **20 à 29 ans** (527/100 000 hab.), **en diminution de 34 %** par rapport à la semaine précédente (801/100 000 hab.). Il était suivi des **30 à 39 ans** (516/100 000 hab.) également **en diminution de 33 %** par rapport à la S30. Les **taux d'incidence les plus bas** étaient observés chez les **0 à 9 ans** (110/100 000 hab.) et chez les **10 à 19 ans** (167/100 000 hab.).

¹ TI : C'est le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Le taux de positivité²

Le taux de positivité se stabilise pour les deux sources de données mais ne passe toujours pas en deçà du seuil d'alerte en semaine 31.

Sa **valeur affichée est de 11,3 % contre 11,1 % en semaine 30 pour ce qui concerne les tests réalisés en Guadeloupe (données SIDEPA ARS).**

Le TP est de 14,1 %, en diminution de 0,8 points de pourcentage par rapport à la semaine précédente où il était de 14,9 % pour les tests réalisés pour les résidents de Guadeloupe quel que soit le lieu de prélèvement (données Santé publique France).

Les clusters

2 clusters ont été déclarés en semaine 31, soit : 1 en établissement de santé et 1 en EHPAD, ce qui porte à **7 le nombre de clusters suivis** aujourd'hui en Guadeloupe (2 en cours d'investigation et 5 maîtrisés).

Les hospitalisations

A l'hôpital, les passages aux urgences ainsi que les nouvelles entrées en hospitalisation étaient relativement **stables** par rapport à la semaine précédente. Les nouvelles admissions en soins critiques progressaient.

En S31, le nombre de passages aux urgences pour suspicion de Covid 19 était de 51, plutôt stable par rapport la S30 (n=57). Selon SIVIC, le nombre **de nouvelles admissions pour COVID**, en hospitalisation était également stable (37 en S31 tout comme en S30). Cependant, les nouvelles admissions en **réanimation/SI** augmentaient (9 en S31 contre 4 en S30).

Les capacités des services de réanimation sont temporairement ramenées à **41 lits de réanimation activés (36 au CHUG, 5 au CHBT).**

Au soir du 9 août :

- **46 patients COVID sont hospitalisés en médecine conventionnelle et 2 enfants en pédiatrie au CHBT.**
- **37 patients sont hospitalisés en réanimation : 5 se trouvent en réa COVID du CHUG et 32 sont hospitalisés en réa non COVID (soit 4 au CHBT et 28 au CHUG).**
- **60 se trouvent sous oxygène à domicile (en baisse).**

Décès :

Selon les données SIVIC en semaine 31, 3 patients sont décédés avec le COVID en Guadeloupe, l'un d'entre eux était en service de réanimation. Il s'agit d'1 homme et de 2 femmes âgés de 68 à 78 ans.

Point sur l'obligation vaccinale :

² **TP** : il mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

L'obligation vaccinale des professionnels de santé reste maintenue, car il s'agit d'un enjeu de santé publique qui va au-delà du pic épidémique que nous avons connu. Cette obligation doit protéger durablement les personnes les plus fragiles prises en charge dans nos établissements de santé et médicosociaux.

Depuis le 30 janvier 2022, la dose de rappel est intégrée dans l'obligation vaccinale applicable aux personnels exerçant dans les secteurs sanitaire et médico-social. Un schéma valide standard comporte par conséquent 2 injections espacées de 3 à 7 semaines suivies d'1 dose de rappel dans le délai de 4 mois suivant la 2^{ème} injection

A noter que le 2^{ème} rappel qui est étendu aux professionnels de santé qui le souhaitent, ne rentre pas dans le champ de l'obligation vaccinale.

Vaccination population générale : 385 149 injections en date du 09/08/2022

Taux de couverture vaccinale des personnes de plus de 12 ans en Guadeloupe :

- 1^{ère} dose : **45,96 %**
- 2^{ème} dose : **43,82 %**
- 3^{ème} dose : **26,43 %**

8 488 adolescents de 12 à 17 ans ont reçu la 1^{ère} injection et 8 060 ont reçu la 2^{ème} injection à ce jour en Guadeloupe.

295 premières doses de vaccination et 226 deuxièmes doses ont été enregistrées en Guadeloupe chez les enfants de 5 à 11 ans.

331 premières doses de Novavax et 183 deuxièmes doses réalisées.

Les données fournies par la HAS et le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, montrent que l'immunité octroyée par la vaccination contre le Covid-19 diminue au bout de quelques mois, y compris après le premier rappel, et cette diminution est plus rapide après 60 ans.

C'est pourquoi, il est important que les professionnels de santé puissent proposer à leurs patients et usagers de plus de 60 ans, un second rappel à partir de 6 mois après le premier (pour les 60/79 ans) ou à partir de 3 mois (pour les plus de 80 ans et les personnes sévèrement immunodéprimées, quel que soit leur âge).

Le 2^{ème} rappel est étendu depuis le 20 juillet 2022 aux adultes de 18 à 60 ans identifiés comme étant à risques de formes graves, aux femmes enceintes dès le 1^{er} trimestre de leur grossesse, aux personnes vivant dans l'entourage ou au contact régulier de personnes vulnérables.

Ce 2^{ème} rappel concerne également depuis le 26 juillet tous les professionnels de santé qui le souhaitent. Il est administré à partir de 6 mois après le 1^{er} rappel en respectant, en cas d'infection survenue après le 1^{er} rappel, un délai de 3 mois.

Informations utiles

Où se faire vacciner ?

Les centres de vaccinations Pôle Caraïbe, Vieux-Habitants, Carmel et le vélodrome de Gourdeliane sont fermés. La vaccination se poursuit dans les autres centres et auprès des professionnels de santé libéraux.

Pour la commune de Deshaies, les vaccinations sont faites désormais au sein du cabinet du Dr DESSY, rue de la liberté (derrière la pharmacie du Bourg) chaque vendredi de 14 h à 16 h

La liste et les plages d'ouverture des centres de vaccination sont disponibles sur le site Internet de l'ARS.

La vaccination par le vaccin NOVAVAX est possible dans les centres de vaccination et chez votre professionnel de santé s'il en a fait la demande.

Pour les enfants de 5 à 11 ans

- le CHBT via les numéros 0590 805457 (CHBT) ou 0590 991474 (Riposte) pour une séance le mercredi après-midi ;
- le CHU en téléphonant au 0590 891490 ; la vaccination est possible de 9h à 12h sur le pôle parents-enfants de Palais Royal ;
- Le centre de vaccination de l'URPS qui se trouve au sein de la maison médicale de garde de Chauvel le mercredi de 14h à 17h, sur rendez-vous pris à Riposte au 0590 99 14 74 ;
- Le CH de Marie-Galante, le jour retenu dépend du nombre de RDV pris au 0590 977385 ;
- Le CH de Saint-Martin qui accueille les enfants le mercredi après-midi.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 est toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74.

Si vous souhaitez vous faire vacciner ou si vous êtes médecins, infirmiers volontaires, nous recensons vos demandes. Numéro d'appel dédié : 05 90 44 62 20.

Les patients qui ont un soignant en arrêt provisoire ou définitif de son activité de ville peuvent joindre cette cellule. Les opérateurs les guideront et les orienteront vers des professionnels de santé de ville en activité dans leur zone géographique afin d'éviter ainsi des ruptures de soins.

En cas de suspicion de COVID, contactez votre médecin traitant ou l'ADGUPS (tél : 0590 90 13 13) pour avoir un médecin généraliste ou bien le SAMU (faire le 15).

- *Renforçons tous notre vigilance. Respectons les gestes barrières.*
 - *Ne lâchons rien.*
- *Au moindre symptôme, isolons-nous et faisons nous tester*
- *Si nous sommes personnes contact à risque, faisons-nous tester*
- *La seule protection connue à ce jour contre le COVID est la VACCINATION*